

ACTUALITES

○ **COMMENT LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT ?**

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or vous invite à venir échanger sur le thème des violences sexuelles dans le sport le **jeudi 17 mai 2018** à 19h au Klube.



Pour vous inscrire, veuillez-nous retourner le [coupon-réponse](#) avant le **15 mai 2018**. [En savoir plus](#)

○ **C.O.D.E DU SUPPORTER – EDITION 2018**

Le C.O.D.E. est un dispositif de communication pédagogique dont l'objectif est de sensibiliser le grand public sur différents "univers" dont celui des supporters.

[Consultez le guide](#)



○ **CAMPAGNE #EXAEQUO**



La lutte contre les discriminations étant l'un des objectifs majeurs du ministère des sports, celui-ci œuvre à travers ses missions et ses programmes pour promouvoir la lutte contre toutes les formes de discriminations dans le Sport : racisme, homophobie, sexisme ou encore préjugés à l'encontre des personnes en situation de handicap,... [Plus d'informations](#)

○ **ANNUAIRE DES SPORTS DE NATURE A DESTINATION DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS**

Le pôle "Jeunesse, Sport et Vie Associative" de la **DDCS 21** et le **Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte - d'Or (CDOS 21)** ont mené une réflexion sur les possibilités d'actions afin de permettre aux **Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)** intéressés de proposer des **Activités Physiques de Pleine Nature (APPN)**.

Suite aux nombreuses démarches, un annuaire des sports de natures à destination en priorité des **Accueils Collectifs de Mineurs** a été créé. Retrouvez [l'annuaire APPN](#) sur le site du CDOS 21.

Vous êtes une associations sportives proposant des **Activités Physiques de Pleine Nature** et vous souhaitez intégrer cette démarche et être recenser sur cet annuaire, remplissez simplement [le formulaire d'inscription](#)

REGLEMENTATION

○ **DECLARATION EDUCATEUR SPORTIF**



Le bureau DS.B2 (Bureau de la protection du public, de la promotion de la santé et de la prévention du dopage) a réalisé une vidéo rappelant, en moins d'une minute, les principales obligations auxquelles sont soumis les éducateurs sportifs rémunérés. [En savoir plus](#)

Visionner la vidéo : [CARTE EDUCATEUR SPORTIF](#)

○ **BAREME KILOMETRIQUE BENEVOLE**

Les frais engagés par les bénévoles dans le cadre de leur activité associative, **non remboursés par l'association**, peuvent ouvrir droit, sous certaines conditions, à **une réduction d'impôt sur le revenu**, notamment les frais de déplacement. Le barème 2018 a évolué :

- Véhicules automobiles : **0,311 € / km**
- Vélomoteurs, scooters, motos : **0,121 / km**

Source : <https://www.service-public.fr>

FINANCEMENT

○ **CAMPAGNE CNDS 2018 – AVIS DOSSIERS**

Une fois votre demande finalisée et envoyée, pensez à transmettre une copie papier ou informatique pour avis :

- au CDOS 21, 19 rue Pierre de Coubertin, 21 000 DIJON ou cdos.cotedor@franceolympique.com pour les comités départementaux
- au CD concerné pour les associations sportives



Ainsi chaque comité départemental doit renseigner et porter ses avis sur le document - [Avis des comités départementaux 2018](#) et veillez à le transmettre au plus tard le **lundi 30 avril 2018** aux services de la DDDCS 21. [En savoir plus](#)

○ **AIDE AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES – CONSEIL DEPARTEMENTAL 21**



Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or soutient les associations sportives pour **l'organisation de manifestations sportives** se déroulant en Côte-d'Or. [Consultez la fiche technique](#) et [téléchargez le formulaire](#)

○ **DISPOSITIF SESAME – EDITION 2018**

Le « Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans [les Métiers de l'Encadrement](#) » est un dispositif permettant **aux jeunes de 16 à 25 ans** et résidant prioritairement dans les **Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)** ou les **Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)**, de bénéficier d'**une aide de 2 000 euros** afin d'intégrer un cursus de formation qualifiante. [Plus d'informations](#)



○ **APPEL A PROJETS – ACTIONS LOCALES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION POPULAIRE**

En 2018, **les services de la DDDCS 21**, soutient les associations locales, fédérations et unions d'associations départementales agréées Jeunesse et éducation populaire **d'un nouvel appel à projets** remplaçant les précédents. Ci-dessous **les orientations départementales** :

- Favoriser l'inclusion sociale et l'accès aux droits de la jeunesse
- Promouvoir l'éducation populaire
- Soutenir la qualité éducative et pédagogique

Le dossier devra être transmis via lecompteasso **au plus tard le 30 juin 2018**. [Consultez la note d'orientation](#)

FORMATIONS

○ **FORMATION SECOURISME**

Le CDOS 21 propose **aux licenciés sportifs du département** des stages pour l'obtention du diplôme **Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)**.

[Consultez les modalités et les dates des prochaines sessions](#)



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

○ **FORMATIONS MAISON DES ASSOCIATIONS – VILLE DE DIJON**



De nombreuses formations sont proposées par la **Maison Des Associations** de DIJON à destination du mouvement associatif dans l'optique de développer et structurer les projets des structures associatives. [Consultez le programme](#)



Pour tous renseignements complémentaires, Contactez Mario JOBARD,
crib.cotedor@franceolympique.com ou 09.63.06.66.36

Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles du CDOS de
Côte-d'Or, CREPS Bourgogne-Dijon,
19 rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON

<http://cdos21.org/>



[Se désabonner](#) - [Modifier votre souscription](#)